



Services Municipaux

Bureau municipal

Secrétariat (418) 339-2543

Télécopieur (418) 339-3105

Courriel st-casimir@infoteck.qc.ca

Maire : Dominic Tessier Perry 418-339-3034

Les conseillers :

Poste No 1 Michel Trottier 418-339-2446

Poste No 2 André Filteau 418-339-2343

Poste No 3 Danielle Du Sablon 418-339-2653

Poste No 4 Louis-P. Douville 418-339-2837

Poste No 5 Denis Naud 418-339-2047

Poste No 6 Raymond Beaudoin 418-325-4818

Incendie/ Ambulance/Police : **911**

Services municipaux

Permis de construction : 418-339- 2543

René Savard, directeur général

Bibliothèque 418-339-2909

Ange-Aimée Asselin, Bibliothécaire

Service des Loisirs

Katy Grandbois 418-339-2543

Services Sociaux

O.M.H du Grand Portneuf 1-833-284-0016

(info@omhgp.com)

Entraide St-Casimir 418-339-3234

Prévention Suicide 1-866-277-3553 (Sans frais)

Services Québec : 1-877-644-4545.

Travaux publics

David Grondin 418-339-2543

Service Paroissiaux

Presbytère 418-339-2951 (mardi de 9h00 à 11h30)

Denis Bélanger, prêtre modérateur

Michel Laquerre, responsable 418-339-2784

Gilles Naud, resp. cimetière 418-339-3086

Paroisse Sacré-Cœur de Jésus

Françoise Marcotte, secrétaire 418-268-3220

L'Éclaireur 418-339-2543

Mise en page : Carole Germain



LIGNE ENTRAIDE AINÉS PORTNEUF

418-337-3658

(Accessible de 8 h à 19 h / 7 jours sur 7)

PUBLICATION DANS L'ÉCLAIREUR

Afin d'informer la population, nous invitons les organismes communautaires de la municipalité à nous faire parvenir la programmation de leurs activités.

Date de tombée : 15 du mois pour l'édition du mois suivant.

C'est avec plaisir que nous publierons vos informations.

LE CONTENU DU JOURNAL L'ÉCLAIREUR EST LIMITÉ À DE L'INFORMATION. LA MUNICIPALITÉ N'ACCEPTE PAS D'ARTICLES D'OPINION DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT D'ACCEPTER OU DE REFUSER CERTAINS TEXTES.

PROCHAINE PUBLICATION : 29 MAI 2020

DATE DE TOMBÉE : 15 mai 2020

(APRÈS CETTE DATE, AUCUN ARTICLE NE SERA ACCEPTÉ)



Abrégé de la séance ordinaire du 14 avril 2020

- Covid-19 : le conseil entérine la décision prise par le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à l'effet de fermer l'hôtel de ville au public à compter du mardi 17 mars inclusivement et ce, pour une durée indéterminée afin de protéger la santé des membres du conseil et des employés municipaux présents à l'hôtel de ville.
- Adoption du règlement numéro 188-2020 concernant la limite de vitesse sur la rue Tessier Est. Ce règlement a pour objet de diminuer la limite de vitesse dans le secteur le plus à l'est de la rue Tessier Est de 70 km/h à 50 km/h.
- Avis de motion et dépôt du règlement numéro 190-2020 visant à mettre à jour la liste des immeubles assujettis au règlement 161-2017 *concernant l'installation et l'entretien de compteurs d'eau sur les réseaux d'aqueduc du Pied de la Montagne et du village.*
- Adoption du premier projet de règlement numéro 191-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 139-2015 afin de créer une nouvelle zone publique et institutionnelle P-5 dans le secteur de la Place de l'Église.
- Adoption du premier projet de règlement numéro 192-2020 modifiant le plan d'urbanisme numéro 138-2015 afin d'ajuster les limites des affectations dans le secteur du noyau institutionnel.
- Autorisation au directeur général et secrétaire-trésorier pour procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et l'installation de compteurs d'eau.
- Le conseil municipal a pris la décision de suspendre le calcul des intérêts sur le versement échu au 31 mars 2020 en allouant aux contribuables un délai de paiement (jours de grâces) jusqu'au 31 mai 2020, et ce, uniquement en ce qui regarde les taxes municipales de l'année courante.
- Adjudication d'un contrat de gré à gré aux Entreprises A. Massicotte Électrique inc. de Saint-Casimir pour l'achat et la pose de deux luminaires dans le secteur de l'usine Columbia Forest Products au montant de 4 805.75\$ (taxes incluses).

Vous pouvez consulter les procès-verbaux et les règlements en ligne sur le site internet de la municipalité au www.saint-casimir.com

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 11 mai 2020 à 20h00. Cependant, **celle-ci sera à huis clos.**

René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS IMPORTANT À TOUTE LA POPULATION RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC



Le service des travaux publics procédera au rinçage des conduites du réseau d'aqueduc du village (incluant le secteur de Saint-Thuribe) dès le **11 mai 2020** et ce, pour une période approximative de 2 semaines.

L'opération de rinçage fait partie de l'entretien normal. Elle vise à éliminer les dépôts dans les conduites et ainsi assurer le maintien de la bonne qualité de l'eau potable.

L'opération peut cependant affecter temporairement la limpidité et la pression de l'eau, c'est pourquoi, lors de la période de rinçage, il est demandé aux résidents qui constatent une eau anormalement trouble de la faire couler durant quelques minutes jusqu'au rétablissement de la situation. Si l'eau demeure brouillée, il est recommandé de la faire bouillir 1 minute avant de la consommer. De plus, afin d'éviter d'endommager votre réservoir à eau chaude, il peut s'avérer prudent de fermer son alimentation électrique en cas de baisse de pression imprévue dans le réseau.

Nous sommes désolés des incon vénients que cela pourrait vous causer.

Veillez communiquer avec nous au (418) 339-2543 si vous désirez obtenir des informations additionnelles.

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier
20 avril 2020



Abri d'auto saisonnier, clôture et balise à neige Rappel des dispositions de la réglementation municipale

Avec l'arrivée de la saison estivale, la Municipalité tient à rappeler à la population les dispositions contenues à l'article 8.2.1 du Règlement de zonage 139-2015 concernant les abris d'autos saisonniers, les clôtures et les balises à neige.

Les abris d'autos saisonniers (tempo) ainsi que l'installation de clôtures et de balises à neige sont autorisés dans toutes les zones de la municipalité pour la période du 15 octobre 2019 **jusqu'au 15 mai 2020**.

La Municipalité vous remercie de votre collaboration tout en vous souhaitant de bons préparatifs pour la belle saison.

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier

Réduction de la limite de vitesse dans le secteur le plus à l'Est de la rue Tessier Est



La Municipalité de Saint-Casimir désire informer les résidents et visiteurs circulant sur son territoire qu'un changement de vitesse visant à réduire celle-ci dans le secteur le plus à l'Est de la rue Tessier Est entrera en vigueur le 13 juillet 2020, soit 90 jours après l'adoption du règlement.

C'est lors de sa séance régulière du 14 avril 2020 que le conseil municipal a adopté ce nouveau règlement (#188-2019). L'objectif de cette démarche est évidemment d'améliorer la sécurité des usagers de la route tout comme celle des résidents de ce secteur.

À cet effet, la nouvelle limite de vitesse dans le secteur le plus à l'Est de la rue Tessier Est passera de 70 km/h à 50 km/h entre les numéros civiques 910 et le 980 inclusivement.

Pour plus de détails sur ce règlement, nous vous invitons à consulter le www.saint-casimir.com

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier
2020-04-15



ATTENTION AUX LINGETTES DÉSINFECTANTES

Comme tout ce qui est jeté aux toilettes lorsqu'une résidence est branchée au réseau d'égouts se retrouve nécessairement dans celui-ci, les lingettes peuvent obstruer les tuyaux et bloquer les pompes des stations de pompage, brûlant ainsi le moteur de celles-ci.

Cette mauvaise habitude peut engendrer plusieurs problèmes très coûteux pour la municipalité et peut avoir des conséquences désastreuses pour les citoyens, surtout en temps de pandémie.

- › Le remplacement d'une pompe coûte plusieurs milliers de dollars;
- › Le blocage des tuyaux peut mener à un refoulement d'égout dans les résidences;
- › L'usure prématurée des pompes nécessite leur remplacement hâtif;
- › L'usage anormal des pompes peut augmenter les coûts d'entretien des stations de pompage.

Contrairement au papier de toilette, les lingettes désinfectantes ou démaquillantes, tout comme les serviettes hygiéniques et les tampons, ne se désagrègent pas dans les conduits. Ces produits n'ont tout simplement pas leur place dans la toilette et le réseau d'égout, ils sont destinés à la poubelle.

Un refoulement d'égout en temps de pandémie, c'est se mettre à risque de devoir évacuer votre résidence pendant plusieurs jours alors que les options d'hébergements sont plus rares. C'est aussi devoir procéder aux nettoyages de votre demeure dans un contexte où les services sont au ralenti. Il est de notre responsabilité à tous d'agir afin d'éviter ces désagréments coûteux.

Nous comptons donc sur chacun de vous pour jeter vos lingettes à la poubelle.

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier
2020-04-17



NORMES RELATIVES À L'ENTRETIEN DES CONSTRUCTIONS

Saviez-vous qu'en vertu de l'article 6.1 du Règlement de construction numéro 141-2015 :

Que tout propriétaire doit maintenir ses constructions en bon état de conservation et de propreté.

Que l'obligation d'entretien vaut autant pour un bâtiment existant avant l'entrée en vigueur du règlement qu'après.

Que dans le cas, d'un bâtiment existant non recouvert par un matériel de revêtement extérieur, ce dernier doit être recouvert par un matériel dont l'utilisation n'est pas prohibée par le Règlement de construction ou par le Règlement de zonage, dans un délai de soixante (60) jours suivant la réception d'un avis à cet effet par l'inspecteur en bâtiment.

Que les surfaces extérieures de tout construction, notamment, les murs, la toiture, la fondation, les ouvertures (portes et fenêtres), les avant-toits (soffite et « fascia ») et autres parties saillantes (galerie, balcon, etc.), doivent être entretenues de telle sorte qu'elles demeurent d'apparence uniforme, qu'elles ne soient pas dépourvues par endroit de leur recouvrement de protection contre les intempéries et qu'elles ne soient pas endommagées.

Que les matériaux de revêtement doivent être fixés de manière à éviter le vacillement.

À cet effet, je demeure disponible pour répondre à vos questions concernant le Règlement de construction numéro 141-2015 soit par téléphone au (418) 339-2543 ou par courriel à l'adresse suivante : rene.savard@saint-casimir.com

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier
2020-04-20

TAXES MUNICIPALES

Les taxes pour l'année 2020 sont payables en 4 versements :

31 mars, 31 mai, 31 juillet et 30 septembre



RÉSOLUTION 2020-04-14-078 PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Considérant qu'en raison de la COVID-19 il y a lieu de moduler les conditions de perception stipulées au Règlement numéro 186-2019 fixant les taux de taxation et de tarification pour l'exercice 2020.

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De suspendre le calcul des intérêts sur le versement échu au 31 mars 2020 en allouant aux contribuables un délai de paiement (jours de grâces) jusqu'au 31 mai 2020, et ce, uniquement en ce qui regarde les taxes municipales de l'année courante.

ADOPTÉE



COVID19-La Municipalité ferme les modules et aires de jeu

Saint-Casimir, le 25 mars 2020 -Dans le contexte de la COVID-19 et à la suite de la décision du gouvernement du Québec d'interdire tout rassemblement intérieur et extérieur, la Municipalité de Saint-Casimir annonce la fermeture des modules et aires de jeu situés dans les parcs municipaux. La fermeture est en vigueur dès maintenant pour une durée indéterminée.

Chaque personne a un rôle à jouer afin de diminuer les risques de propagation du virus. La Municipalité rappelle que la prévention des infections est la responsabilité de tous. Elle demande à la population de suivre les recommandations émises par la Direction de la santé publique à ce sujet.

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier

Écocentre de St-Alban / Heures d'ouverture	
<p>COORDONNÉES :</p> <p>1160, Route Philomène-Thibodeau (route 354) G0A 3B0</p> <p>Téléphone : 418-876-2714 ou sans frais : 1-866-760-2714</p>	<p><u>RÉOUVERTURE LE LUNDI 4 MAI 2020</u></p> <p>Lundi, vendredi et samedi 8h à 16h45</p> <p><u>Fermeture de l'Écocentre les jours suivants en 2020 :</u> Les lundis 18 mai, 7 septembre et 12 octobre.</p>
Écocentre de St-Ubalde / Heures d'ouverture	
<p>COORDONNÉES :</p> <p>570, Rang St-Paul G0A 4L0</p> <p>Téléphone : 418-876-2714 ou sans frais : 1-866-760-2714</p>	<p><u>RÉOUVERTURE LE MERCREDI 6 MAI 2020</u></p> <p>Mercredi, vendredi et samedi 8h à 16h45</p>

RÉOUVERTURE DES ÉCOCENTRES

LA POPULATION EST INVITÉE À LIMITER SES DÉPLACEMENTS ET À ÉVITER DE SE RENDRE À L'ÉCOCENTRE SI CELA N'EST PAS NÉCESSAIRE.

FONCTIONNEMENT ADAPTÉ AU CONTEXTE DE LA PANDÉMIE COVID-19

Afin de minimiser les risques de propagation du virus de la COVID-19 et pour favoriser la distanciation physique, les mesures suivantes seront mises en place :

- Le nombre de véhicules sur les sites sera limité, prévoir des délais d'attente;
- Sur place, une distance minimale de 2 mètres entre les personnes devra être conservée en tout temps ;
- Les enfants et les animaux doivent demeurer dans le véhicule en tout temps;
- Idéalement, une seule personne par véhicule, sauf si vous avez besoin d'assistance pour disposer de vos objets lourds.
- Les bâtiments et toilettes sont à l'usage exclusif des employés.

Veuillez prévoir votre déchargement afin de bien respecter les heures de fermeture. Le Régie rappelle que les écocentres fonctionnent en formule libre-service. Les citoyens doivent donc être en mesure de disposer des objets lourds de façon autonome. Aussi, le tri des matières par catégorie avant l'arrivée à l'écocentre permet d'accélérer le service.

SVP, soyez courtois avec les employés et les autres usagers des écocentres lors de votre visite.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS LE MERCREDI 10 JUIN 2020

Les encombrants sont les articles non recyclables volumineux ou lourds n'excédant pas **55 kg** et ne pouvant être reçu lors de la collecte régulière. Ils ne doivent pas occuper un volume supérieur à **3m³**.

LES MATIÈRES ACCEPTÉES

Type	Exemples
Ameublement	Vieux meubles, divans, tables, matelas, etc.
Matériaux ferreux	Bouts de fer, fournaies, réservoirs, etc.
Matériaux naturels	Les branches d'arbres, attachées et coupées en longueur d'environ quatre pieds.

LES MATIÈRES INTERDITES LORS DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET LA COLLECTE DES DÉCHETS*

Pneus, réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, refroidisseurs d'eau, bonbonnes de propane, chlore, peinture et toute matière dangereuse (corrosive, explosive, toxique et inflammable), rouleaux de broche, bardeaux d'asphalte, porte, verre, vitre, miroir. * Liste non exhaustive. Pour plus d'information, contactez la ligne Info-Collecte. Tél. 1-866-760-2714

Les matières suivantes peuvent être apportées aux écocentres aux fins de récupération :

Appareils électroniques, téléviseurs, électroménagers, objets métalliques, branches, bois naturel (traité ou peint), meubles en bois, matériaux de construction, de rénovation et de démolition, bardeaux d'asphalte, pneus.

Programme d'achat des réfrigérateurs et congélateurs domestiques désuets.

Vous désirez vous départir d'un réfrigérateur ou d'un congélateur domestique désuets? Sachez que la Régie offre la somme de **25\$** par appareil récupéré aux citoyens des municipalités membres qui apportent leur réfrigérateur ou congélateur à un écocentre. Cette mesure a pour objectif d'assurer la récupération sécuritaire du gaz fréon contenu dans le système de réfrigération. De plus, le métal sera récupéré à des fins de réutilisation.

COLLECTE DES FEUILLES

Tel qu'indiqué dans le calendrier des collectes, il y a 1 collecte au printemps et 3 collectes à l'automne où vous pouvez vous départir des feuilles en les déposant en bordure de rue.

La collecte du printemps aura lieu le **MERCREDI 20 MAI 2020**.

Tous les sacs de plastique sont interdits! Il est interdit d'utiliser les sacs de plastiques de couleur ou transparents, même ceux recyclables ou compostables car ces derniers ne se dégradent pas assez rapidement et affectent la qualité du compost.

Les contenants acceptés pour la collecte des feuilles sont :

- Bac brun
- Sacs de papier conçus spécialement pour les résidus verts (de marque Sac au sol, Cascades ou autres marques)

TÉLÉ BINGO
CJSR HD
On continue ensemble!
TOUS LES DIMANCHES À 18H
DE SEPTEMBRE À MAI
1 500 \$ EN PRIX À GAGNER À CHAQUE SEMAINE
4 LOTS BONIS DURANT L'ANNÉE
CARTES EN VENTE CHEZ NOS DÉPOSITAIRES

L'Échangerie de Portneuf
Groupe d'échange de services

Services offerts: Épisserie, Repas, Promenade du chien, Solidaire, Jardinage, Déménagement, Ménage, Cuisine, Guide d'enfants, Accompagnement, Devenir membre.

L'Échangerie fait appel aux talents, aux habiletés et aux connaissances des personnes par l'échange de services entre eux. La valeur d'échange est le temps.
Pour s'y inscrire : 418-326-1284 ou echangerie@solportneuf.org

ÉVÈNEMENT VENTE DU PRINTEMPS SUZUKI

JUSQU'À **1200\$ INCITATIFS AU DÉTAIL**
+ 6 ANS DE GARANTIE
OU FINANCEMENT 3.99% APR

L'ULTIME
MOTEUR HORS-BORD

TOUT NOUVEAU DF300B AVEC DOUBLE HÉLICES
HAUTE EFFICACITÉ RENOWNED HAUTE PERFORMANCE

L'OFFRE TERMINE LE 30 JUIN 2020

SUZUKI
WWW.SUZUKI.CA | f /SuzukiCanada

disponible chez **MICHAEL DELISLE**
ATELIER RÉPARATION MÉCANIQUE

225, rue Rompré, Saint-Ubalde 418.277-9004

En cette période de **pandémie**, nous avons dû **prendre les dispositions obligatoires** pour nous conformer et respecter **les recommandations gouvernementales**, celles **du diocèse** et de la **Régie des loteries et courses du Québec**.

CAMPAGNE DE CHARITÉ 2020



TRÈS BREF HISTORIQUE :

La **1^{re} campagne de charité**, entérinée par le Conseil de la Fabrique de Saint-Casimir, a **débuté en 1976**, sous le règne de **l'abbé Fernand Champagne**, curé de la paroisse depuis 1974. Le **but visé était « le même qu'aujourd'hui »** : aider à défrayer **une partie du chauffage de l'église**.

Les modalités : **300 billets à 100\$ chacun, à raison de 1 tirage mensuel de 1 000\$ au détenteur du billet gagnant et ce, pendant 12 mois**. La Régie des loteries existait déjà, mais comme **on était moins épié à cette période qu'à présent**, c'était plus facile de passer outre aux exigences, **de faire imprimer les billets sans permis et de les vendre en sourdine** « c'est ce que faisaient **jadis** tous les organismes communautaires, incluant la Fabrique, **pour se faire des fonds afin de survivre.** » **Aujourd'hui** il serait vraiment impossible de poursuivre cette quasi tradition avec **le contrôle à double tour** existant.

***La formule actuelle (400 billets au lieu de 300) a été modifiée en 1996** par le Conseil de la Fabrique, sous le mandat de **l'abbé Fernand Pagé**, alors curé de la paroisse.

Le permis obligatoire requis « très onéreux » de la Régie est sanctionné par une amende élevée pour non conformité à l'enregistrement des billets, **en plus d'en payer l'impression**. Ces **dépenses inhérentes grugent une bonne partie des recettes de cette vente** comme vous pourrez le constater. **Le bénéfice net est de beaucoup diminué de nos jours...**

Cette année (campagne 2020) : 400 billets en circulation à 50\$ l'unité = 20 000\$ pour 10 tirages mensuels / répartition des prix totalisant 6 400\$.

Dépenses encourues pour : permis de la Régie des loteries 629\$, impression 378\$ et attribution des prix 6 400\$ pour un montant de 7 407\$. Profit net : 12 593\$.

***MERCI à vous, valeureux vendeurs bénévoles, sur qui l'on peut toujours compter! Sans votre apport important, la sollicitation serait impossible...**

RÉSULTAT :

1^{er} tirage de 10 des **400 billets vendus** au profit de l'église de Saint-Casimir » effectué sur les lieux, **dimanche le 29 mars 2020**, en conformité avec la situation actuelle.

Les noms pigés sont les suivants :

1^{er} prix de 1000\$: **Mme Réjeanne Lépine** rue Fleury, Saint-Casimir.

2^e prix de 500\$: **Mme Marie-Paule Thibault** rue Mgr Douville, Saint-Casimir.

3^e prix de 200\$: **M. Raymond Dufour** Chibougamau.

4^e prix de 100\$: **M. Robert Genest** rue Mgr Douville, Saint-Casimir.

Félicitations à tous les gagnants et merci spécial aux détenteurs de billet(s) pour leur générosité !

***Bien vouloir noter que votre chèque sera émis « ultérieurement » dû à la fermeture des bureaux de la Fabrique Sacré-Cœur-de-Jésus : COVID-19.**

Le prochain tirage sera effectué **dimanche le 26 avril 2020**.

Louiselle Soulard (Duchesneau), membre du CCOL pour l'église de Saint-Casimir

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Veillez prendre note que le bureau de la Municipalité sera fermé le lundi 18 mai 2020 pour le congé de la Journée nationale des patriotes.





Festival de films pour l'environnement



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Le FFPE reporte sa 17^e édition au printemps 2021

Saint-Casimir, 22 avril 2020 - L'équipe du Festival de films pour l'environnement (FFPE) vous souhaite un Jour de la Terre rempli d'espoir et de réflexions afin de naviguer vers un monde meilleur. Notre plateau de tournage qu'est la Terre a accueilli, bien malgré lui, un nouvel acteur. Le coronavirus a mis la planète sur la touche pause pour une période indéterminée. Le FFPE reporte son édition et vous donne rendez-vous au printemps 2021.

D'ici là, prenez soin de vous, bougez et restez en santé... à la maison.

Il est bon de constater que tous et chacun, petits et grands, se sont investis dans de petits gestes quotidiens tels que jardiner, composter, cuisiner, acheter localement et plus encore. Lorsque la direction dira *Action !*, nous souhaitons que tous ces gestes se poursuivent.

La mission du FFPE se maintient sur Facebook et Instagram. Nous vous proposons du contenu inspirant, éducatif et artistique en lien avec l'environnement.

Pour appuyer le festival dans ses activités, vous pouvez faire un don au <http://www.ffpe.ca/don/>

Page Facebook du FFPE : www.facebook.com/FFPESt-Casimir

Page Instagram du FFPE : https://www.instagram.com/ffpe_festival/

Le FFPE remercie ses fidèles partenaires pour leur appui pendant cette période d'incertitude.

- 30 -

Source
Mélicca Doucet
Relationniste | 819-944-1251
media@ffpe.ca

Entrevue
Léo Denis Carpentier
Directeur-fondateur | 514-973-1566
info@ffpe.ca

Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir

510, Boulevard de la Montagne, Saint-Casimir GOA 3L0

Baptême, mariage et sépultures 1856-2007 de Saint-Alban	38\$
Baptême, sépultures (1680-1969) et mariages (1680-1993) de Grondines	38\$
Naissances, mariages (1847-1992) et décès (1847-2000) de Saint-Casimir	38\$
Naissances et décès (1898-1998) de Saint-Thuribe	15\$
Patrimoine Bâti de Saint-Thuribe (118 pages)	20\$
Album-souvenir 1847-1997 de Saint-Casimir (370 pages)	35\$
Familles et Patrimoine bâti de Saint-Casimir (2003) (452 pages)	34\$
Généalogie des familles-souches de Saint-Casimir (2 ^e édition 2014) (437 pages)	40\$
Saint-Casimir. Généalogie des familles établies après 1842 (444 pages)	30\$
Cinq générations de Tessier marchands généraux à Saint-Casimir (460 pages)	30\$
Alain Grandbois formation d'un seigneur (430 pages)	45\$
Histoire civile de Saint-Casimir (338 pages)	30\$

Vente à l'Auberge du Couvent 418-339-3232 – Presbytère 418-339-2951 – Pauline Gendron 418-339-3130

ou par la poste à l'adresse sus-indiquée : dans ce cas, ajouter 25%. La cotisation annuelle pour 2020 est fixée à 25\$. Par contre, les personnes intéressées à adhérer à la SHGSC peuvent faire parvenir leur inscription à l'adresse sus-indiquée.

Nouvelles de la bibliothèque



AVIS IMPORTANT

Si vous avez terminé la lecture de certains des volumes empruntés à la bibliothèque, vous pouvez aller les porter dans un endroit prévu pour le retour des volumes, à droite de la porte d'entrée de l'hôtel de ville, en haut de l'escalier. Il y a une petite fente dans le toit, et vous faites passer le livre. Une personne ira les chercher. À noter, pour les retards de volumes aucun frais ne vous sera réclamé.

Merci de votre collaboration.

. / . / . / . / . /

Boîte à livre.

Depuis le 10 avril 2010, au Marché Richelieu, il y a une petite vitrine où vous pouviez prendre des volumes. Depuis le confinement, les volumes ont été retirés et seront remis à une date ultérieure.

Petites annonces

Terrain à vendre

Grand Terrain boisé, possibilité de construction. Situé avant le # civique 770, boulevard de la Montagne. Services d'aqueduc. Lot numéro 3 928 531. Superficie 1 488.30 mètres carrés.

Louiselle Soulard 418-339-2852

Nouveau!

municipalité de
Saint-Casimir

Développement résidentiel municipal
(avec tous les services)

1,50\$
du pied carré

1 ^{re} phase			2 ^e phase			
Zone agricole			12 000 pi ²	12 000 pi ²	12 000 pi ²	12 000 pi ²
11 700 pi ²	12 917 pi ²	12 917 pi ²	5	7		
Rue des Moissons						
13	1	11	10	8		
16 482 pi ²	488 pi ²	12 028 pi ²	14 142 pi ²	2 549 pi ²	12 848 pi ²	
Rue des Promesses						
Rue Barbeau						

418 339-2543
www.saint-casimir.com
Entre montagnes et rivières

BOTTIN DES ENTREPRISES

CATEGORIE	NOM	TELEPHONE
ALPHABÉTISATION	L'Ardoise	418-339-2770
ALIMENTATION	Marché Alain Thibault	418-339-2930
	Dépanneur Super soir	418 339-3455
	Le Garde-Manger	418-339-2770
	Nomade Junerie inc. (Mélanie Pilote)	418 455-2899
	La Ferme des jeunes pousses (Marc-André Demers)	418-933-4985
APICULTEUR / MIEL	Jean-Claude Tessier	418 339-2810
	Ferme Apicole Mosaïque	418 455-2899
	Boutique La Ruche Voisine	418 455-2899
ARMURE	Jean-Simon Saucier	418 325-4955
ARTISANAT	Pied-de-Poule (rendez-vous uniquement)	418-997-2169
CHENIL	Chenil de JUCO	418 339-3829
CHIROPRA TIQUE	Chiropratique St-Casimir	418-339-4070
COIFFEURS (EUSES)	Boutique O'Poil	418-325-5776
	Salon Mode Chantal Langlois	418-339-3223
	Coiffure Sylvie Gingras	418-325-5111
	Salon Lynda Bédard	418-339-3039
	Salon Sophie Tessier	418-339-2870
CONSTRUCTION	CYM Construction inc. (entrepreneur général)	418-284-4089
DESCENTE EN RIVIÈRE	Les Excursions de l'Ouest	418-339-3410
ELECTRICIEN	Entreprises A. Massicotte Électrique	418-216-2058
	Entreprises Électro-Paul	418-339-2683
ÉMONDAGE	Les Entreprises A. Massicotte Électrique, Division Émondage	418-216-2058
ENGRAIS	Centre d'engrais Portneuf-Mauricie	418-339-2869
ENTREPOSAGE	Marcel Béland	418-339-2751
ENTRETIEN PAYSAGER	Gerry Welsh	418-339-2214
FUNERARIUM	Funérarium Lacoursière	418-339-2212
GARAGE	Garage Jean-Noël Sauvageau	418-339-2634
	Garage Ghislain Tessier	418-339-3133
	Garage Pierre R. Tessier	418-339-2327
	PJ Service Mécanique	418-339-2194
	Julien Auto St-Casimir	418-339-2844
GRAPHISME	Ordi-concept Lise Brochu	418-339-2144
HEBERGEMENT	Auberge du Couvent	418-339-3232
	Gîte Le temps futile	418-339-4483
	Gîte pour les Amis	418-339-2320
INDUSTRIE	Contreplaqué Saint-Casimir	418-339-2313
	Ginove	418-339-2191
LAVAGE SOUS-PRESSION	Lavage DMP (Kevin Perron)	418-284-3631

LOCATION CHAPITEAUX	Relais du Lac Blanc 1991	418-339-2979
MATÉRIAUX RECYCLES	Matériaux récupérés de Portneuf	418 339-1212
MICROBRASSERIE	Microbrasserie Les Grands Bois	418-325-4211
NOTAIRE	Me Joscelyn Bélanger	418-325-2507
ORGANISATION EVENEMENT	Les évènements Bro-mar	418-339-2144
PHARMACIE	Pharmacie Mailhot, Robitaille, Moisan	418-339-3456
PHOTOGRAPHE	Photographies Étienne DuSablon	418-339-2653
PISCICULTURE	J.K.L. La Cédrière Bio-Pisciculture	418-339-1222
QUINCAILLERIE	BMR / La Coop Novago	418-339-2011
RÉSIDENCE POUR AÎNÉS	Résidence St-Casimir	418-339-2711
	Maison des Pionniers	418-339-3131
RÉSIDENCE POUR HANDICAPÉS	Yves Savard	418 339-3282
RESTAURATION (BAR)	Bar-Laitier du Vieux Moulin	418-339-4488
	Buffet du Rapide (traiteur)	418-339-3230
	Café Ringo	
	Casse-croûte O Velcro (saisonnier)	
SALLE DE SPECTACLE	Théâtre des Grands Bois	418 266-3815
SÉCHAGE DE GRAINS	Ferme du Rapide Sud	819 996-3210
SEMENCES	Semences Laquerre La Coop Novago	418-339-2474 418-339-2011
SERVICE ADMINISTRATIF	Services Andrée Gosselin	418-326-5082
SERVICE FINANCIER	Caisse Desjardins de l'ouest de Portneuf	418-339-2265
	Daniel Tessier (conseiller IndustrielleAlliance)	418-325-4979
SOINS ÉNERGETIQUES ET DETENTE	Nathalie Genest	418-325-4034
SOINS ESTHETIQUES	Esthétique Sandrine Touzin	819-383-5533
STATION-SERVICE	Dépanneur Conrad Audet	418 339-3455
	PJ Service Mécanique	418-339-2194
TATOUEUR	Dragosh Tatoueur	418-339-3588
TRANSPORT	Transport Yves Bélanger (Transyb)	418-339-2215
	Transport Langlois	418-326-2292
	Transport Forestier J. Welsh III Inc.	418 268-3168 418 339-2112
TRANSPORT ET EXCAVATION	Albert Tessier Dave Tessier	418-339-2964 418-325-4072 418-339-2964 418-325-4686
VÉHICULES RÉCRÉATIFS	St-Casimir Autos Polaris	418 339-2250
	Sports Plus St-Casimir	418 339-3069

* : Merci de nous faire part de tout oubli, ajout ou correction à cette liste.
Caractères gras indiquent des nouvelles entrées.

Cartes d'affaires

Cartes d'affaires



Notaires
Fiscalistes
Médiateurs

VOS BIEN



Me Joscelin Bélanger
Notaire
jbelanger@ward-associes.com
381, boul. De Lanaudière
Ste-Anne-des-la-Pérade QC G0X 2J0
110, place de l'Église
St-Casimir QC G0A 3L0
Tél. : 418 325-2507, poste 1302, Téléc. : 418 325-2517

Les Entreprises



La corporation des maîtres électriciens du Québec

Entrepreneur électricien

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel



Alexandre Massicotte
propriétaire

418 216-2058

BMR

La Coop Novago

St-Casimir | 418-339-2011

Les Entreprises



Division émondage

- Service de nacelle
- Émondage
- Élaguage
- Service de déchiquetage
- Essouchement
- Travaux avec fil électrique



Alexandre Massicotte
Maître électricien et propriétaire

Corporation des maîtres électriciens du Québec
RBQ : 5671-7432-01

Tél. : 418 216-2058 • Cell. : 418 283-2661
a.massicotteemondage@hotmail.com



Chiropratique
St-Casimir
Familiale et sportive

Dre Marjorie Montminy
Chiropraticienne D.C.

110 place de l'église (Presbytère)
St-Casimir

(418) 339-4070
marjoriemontminydc@chiropratiquestcasimir.com



Centre d'aide,
d'écoute téléphonique
et de renseignements des
gais et lesbiennes du Québec

1-888-505-1010/aide@gaiecoutte.org

Les ENTREPRISES
St-Ubalde Inc.

RBQ# : 8297-3983-28

Installateur
Ecoflo **BIONEST**
TECHNOLOGIES INC.

ENVIROSEPTIC

CARRIÈRES
St-Ubalde Inc.

2 sites pour vous servir :

St-Ubalde
Lac-aux-Sables

- Entrepreneur général • Excavation
- Transport • Installations septiques
- Sable • Terre • Gravier

361 boul. Chabot St-Ubalde • 418 277-2060
www.entstubald.com

Entreprise Leduc et fils inc.

gestionleduc@gmail.com
165 rue de l'église St-Thuribe, QC, G0A 4H0

Alexandre : 418-325-4246
Pierre : 418-325-4024



NIR : R-132032-5
NEQ : 1174023615

- Transport
- Dénéigement

Cartes d'affaires

Cartes d'affaires

34 chambres conviviales - Déjeuner continental inclus
Cuisine et salon sur étage - Ascenseur
Permis apportez votre vin - Wi-fi gratuit



aubergeducouvent.com

Bouquets & Bouquins
L'art du thé, des livres et des fleurs
Suivez-nous sur Facebook
405 rue Saint-Paul
Saint-Ubalde, G0A 4L0
bouquetsetbouquins@gmail.com
Service de livraison 418-283-4610

GILLES LAMONTAGNE
Courtier immobilier BAC en marketing



Courtier de votre région!
418.948.1000

RE/MAX accès
agence immobilière




Offre de service
Tonte de pelouse
et paysagement

Pour informations :

Claude
Cellulaire : 418-325-8741



LES GRANDS
BOIS
MICROBRASSERIE
ST-CASIMIR




Arboriculteur
Diplômé

Alexis St-Germain

Élagage, abattage, taille de haie

418-326-0517
alexistgermain@gmail.com
Saint-Ubalde



MESURES DE PRÉVENTION COVID-19 EN ATELIER ET EN MAGASIN

**LA SANTÉ DE TOUS NOUS
TIENT À COEUR**

Faites réparer vos équipements en toute sécurité
service de transport disponible
... et magasinez sur notre boutique en ligne

MÉCANIQUE
Michel Delisle
ATELIER RÉPARATION MÉCANIQUE

Contactez-nous
418.277-9004

225, rue Rompré, Saint-Ubalde





CALENDRIER DES ACTIVITÉS

MAI 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1	2
3	4	5	6 <u>Récupération</u> <u>Matières organiques</u>	7	8	9
10	11 CONSEIL MUNICIPAL À HUIS CLOS	12	13 <u>Déchets</u> <u>Matières organiques</u>	14	15	16
17	18 Bureau municipal FERMÉ	19	20 <u>Récupération</u> <u>Matières organiques</u> <u>FEUILLES</u>	21	22	23
24 <u>/31</u>	25	26	27 <u>Déchets</u> <u>Matières organiques</u>	28	29	30